

Compte-rendu des sessions de travail sur l'identification de perspectives d'actions du CTG2Q Cher

10.09.2019

Déroulement :

9h – Accueil café

9h15-9h45 – Introduction et présentation du diagnostic

9h50-11h40 – Ateliers de travail en trinôme

11h45-12h – Conclusion

Total : 46 participants

Ce Mardi 10 Septembre 2019, les acteurs du bassin du Cher ont été une nouvelle fois réunis autour du projet de Contrat Territorial de Gestion Quantitative et Qualitative des eaux du Cher (ou CTG2Q Cher). Suite à la dernière réunion de concertation (en date du 12 Juin dernier), les enjeux du territoire prioritaires dans l'élaboration du plan d'action ont été identifiés et hiérarchisés par les acteurs. Les priorisations faites en atelier de concertation ont été complétées par des rencontres individuelles au cours de l'été. Ainsi, les principaux éléments de diagnostic ont été présentés en plénière devant les acteurs présents.

Après cette présentation, les acteurs ont été invités à participer à des ateliers de travail par trinôme. L'objectif : identifier des perspectives d'actions qui pourraient prendre place dans le plan d'action du futur contrat. Les trinômes ont eu la possibilité de travailler librement sur les neufs enjeux identifiés dans le diagnostic (cf. tableau ci-contre). Des tableaux d'actions pré-remplis ont été proposés aux acteurs, ils ont pu les compléter. *L'action existe-t-elle déjà ? Quelles limites présentent cette action ? Quelles opportunités génère-t-elle ? Quel niveau de priorité lui donner ?* Les acteurs ont aussi pu identifier des potentiels pilotes et mentionner leur degré d'implication dans l'action (souhait d'être informé/de participer/de piloter l'action).

Toutes ces données collectées vont être recompilées et proposées sous forme de fiches action lors de tables rondes thématiques pendant l'automne 2019. Dans chaque table ronde, la priorisation des actions sera réétudiée.

1	Prélèvement pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes (usage impactant)
2	Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes (milieu impactés)
3	Pollutions diffuses et ponctuelles (usage impactant)
4	Prélèvement pour l'alimentation en eau potable (usage impactant)
5	Occupation des sols (usage impactant)
6	Gestion des usages
7	Obstacles à la continuité écologique (usage impactant)
8	Prélèvement pour le Canal de Berry (usage impactant)
9	Prélèvements industriels (usage impactant)

Prochains rendez-vous : tables rondes thématiques

- AEP/assainissement/pluvial : **Judi 17 Octobre 2019**
- Agriculture/milieux naturels : **Judi 7 Novembre 2019**
- Autre table ronde : **Mardi 26 Novembre 2019**